



Kanton Basel-Stadt

Effacité en termes d'utilisation de l'espace dans le canton de Bâle-Ville: ancrée dans la loi et dans l'ordonnance

Forum de printemps de la Conférence des villes pour la mobilité
1^{er} avril 2022

Esther Keller, cheffe du Département des constructions et des transports du canton de Bâle-Ville

Merci beaucoup pour l'invitation



Décisions populaires et initiatives

Votation février 2020

- Pas d'augmentation TIM
- D'ici à 2050, exclusivement des moyens de transport à faibles émissions, qui ménagent le climat et les ressources



Initiative justice climatique: contre-projet

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du trafic à Bâle-Ville à «zéro net» d'ici 2040
- Administration cantonale climatiquement neutre d'ici 2030



Initiatives Climat urbain d'actif-trafiC

- Les initiants veulent convertir une partie de l'espace routier en espace vert, avec beaucoup d'arbres



Règlement sur les moyens de transport respectueux de l'environnement

§4 Utilisation efficace de l'espace par les moyens de transport et les modes de déplacement

¹ L'évaluation de l'efficacité spatiale d'un moyen de transport ou d'un mode de déplacement se fait en tenant compte du besoin en surface par trafic au repos et fluide, et en tenant compte du taux d'occupation.

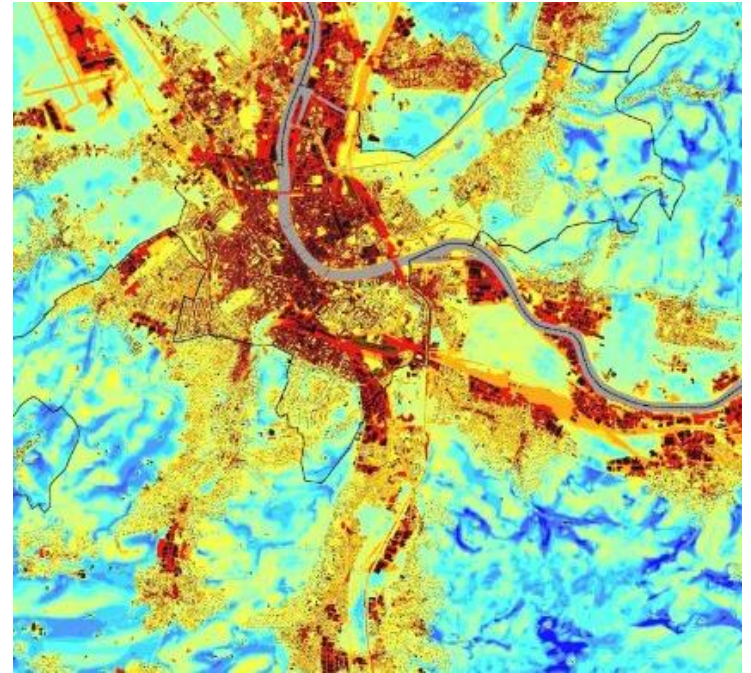
² Le trafic piétonnier et cycliste, ainsi que les véhicules motorisés qui occupent moins de 5 m² de surface au sol sont généralement considérés comme spatialement efficaces.

³ Les voitures individuelles dans un trafic fluide sont considérées comme spatialement efficaces à partir du moment où elles sont occupées par au moins trois personnes.

⁴ Le stationnement dans des parkings à trois étages ou plus ou dans des garages souterrains est considéré comme spatialement efficace. Les garages souterrains à un ou deux étages sont considérés comme spatialement efficaces s'ils se trouvent sous des surfaces dont l'affectation ne permet pas la plantation des grands arbres.

⁵ Les offres de transports collectives et les systèmes de partage sont considérés comme spatialement efficaces dès qu'ils fournissent une contribution à la réduction générale du besoin en surfaces de rues publiques.

Nouveau concept climatique urbain



Nouvelle stratégie de la mobilité pour Bâle-Ville

Les objectifs de la planification actuelle du trafic sont:

- ✓ Arriver au but en sécurité et rapidement
- ✓ Augmenter la qualité de vie
- ✓ Ménager le climat

La nouvelle stratégie montre la voie:

Accent mis sur l'impact = même échelle de mesure
pour tous les moyens de transport



Huit champs d'action définis

Privilégier et développer la mobilité active

Étendre les offres de mobilité collective

Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports «zéro net»

Réduire l'occupation du sol par les transports

Utiliser les occasions offertes par la numérisation et les innovations

Penser la mobilité à l'échelle régionale et résoudre les problèmes ensemble

Réaliser la ville des chemins courts

Mettre en place des systèmes de partage

Des véhicules qui roulent au lieu de véhicules qui stationnent = plus de place pour d'autres choses



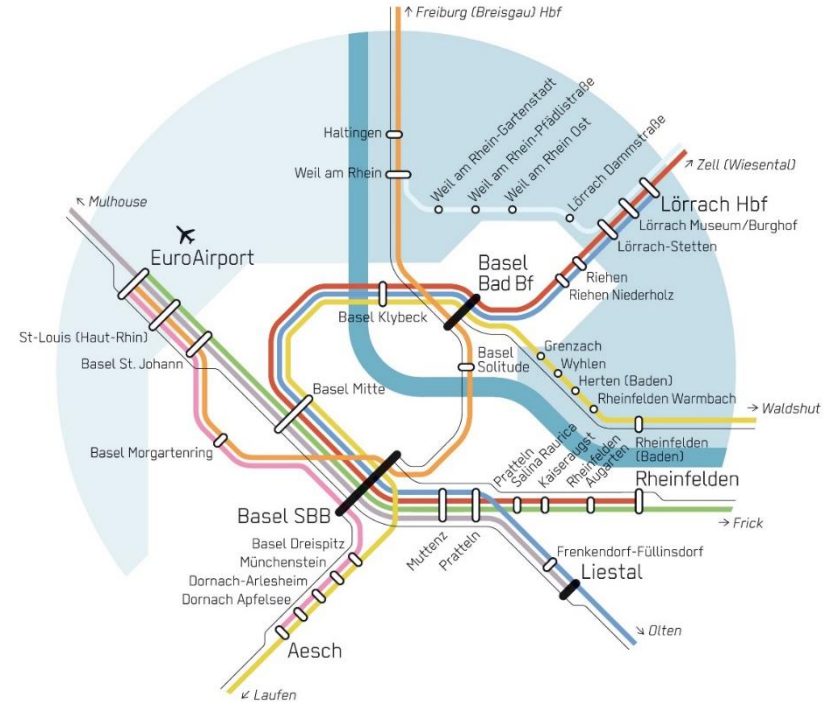
Promouvoir les véhicules petits et à faibles émissions

Vérité des coûts au profit de la santé et de la sécurité



Investir dans les transports publics

Capacité pour une population en augmentation



Bâle est en route pour la ville du vélo



Conclusion: plus de mobilité, moins de trafic

